Plan Local d'Urbanisme

Révision Générale N° 1

TOME 1

PIECE 4 - PIECES REGLEMENTAIRES

4.1 REGLEMENT - Annexe 1

Eléments patrimoniaux identifiés

au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

Mise en révision générale par délibération n° 307/04	du 20 juillet 2004
Approbation du plan local d'urbanisme par délibération du SAN OP n° 434/11	du 19 décembre 2011
Mise à jour par arrêté du SAN OP n° 37/12	du 09 juillet 2012
Modification simplifiée n° 1 approuvée par délibération du conseil municipal n° 2013/51	du 29 avril 2013
Modification simplifiée n° 2 approuvée par délibération du conseil municipal n° 2014/03	du 27 janvier 2014
Modification simplifiée n° 3 approuvée par délibération du conseil municipal n° 2014/45	du 07 avril 2014
Modification n° 4 approuvée par délibération du conseil municipal n° 2015/133	du 30 novembre 2015
Révision générale n° 1 approuvée par délibération du conseil municipal n° 2017/132	du 02 octobre 2017

Hôtel de Ville **Service Urbanisme**	**Cabinet C. LUYTON**
Boulevard Victor Jauffret 13450 GRANS Tel : 04 90 55 99 70 Fax : 04 90 55 86 27	Le Concorde 280 avenue Maréchal Foch 83000 TOULON Tel. : 04 94 89 06 48 Fax : 04 94 89 97 44
www.grans.fr	Courriel : sec@luyton.fr

SOMMAIRE

ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI (liste initiale) N°s 1 à 23 * ……..p 3 à 38

** Prescriptions spécifiques pour chaque élément identifié*

ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI (liste complémentaire) N°s 24 à 46 ……p 39 à 64

ELEMENTS REMARQUABLES DU PATRIMOINE PAYSAGER N°s 1 à 12 ……p 65 à 78

ELEMENTS DU PATRIMOINE

BATI

(liste initiale)

N°s 1 à 23

PLU DE GRANS

Eléments patrimoniaux
identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

---

DOCUMENT DE REFERENCE	CLASSIFICATION *	CLASSIFICATION **	CLASSIFICATION ***
PLAN DE LOCALISATION N° DE FICHES ET NIVEAU DE CLASSIFICATION	à signaler	à préserver	à conserver

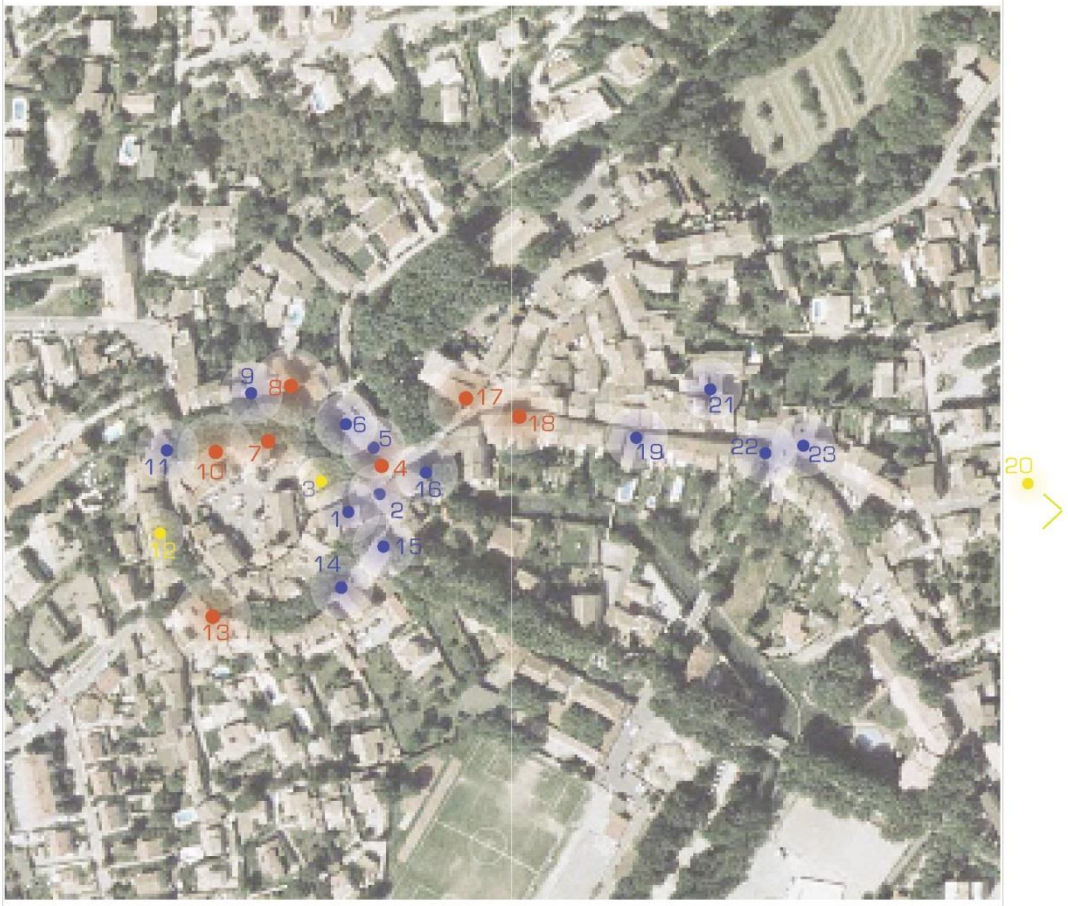

PLU DE GRANS

Eléments patrimoniaux
identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

---

PLU DE GRANS

Eléments patrimoniaux
identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

---

DOCUMENT DE REFERENCE	CLASSIFICATION *	CLASSIFICATION **	CLASSIFICATION ***	N°
INDEX 1/3 N° DE FICHES ET NIVEAU DE CLASSIFICATION	●	●	●	
 Elément bâti		●		1
 Elément bâti		●		2
 Elément bâti	●			3
 Elément bâti			●	4
 Espace public		●		5
 Elément bâti		●		6
 Elément bâti			●	7
 Elément bâti			●	8
 Elément bâti		●		9
 Elément bâti			●	10
 Elément bâti		●		11

PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007

PLU DE GRANS

Eléments patrimoniaux
identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

---

PLU DE GRANS

Eléments patrimoniaux
identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

---

DOCUMENT DE REFERENCE		CLASSIFICATION *	CLASSIFICATION **	CLASSIFICATION *** ****	N°
INDEX 2/3 N° DE FICHES ET NIVEAU DE CLASSIFICATION					
	Elément bâti				12
	Elément bâti				13
	Elément bâti				14
	Ensemble bâti				15
	Elément bâti				16
	Elément bâti				17
	Elément bâti				18
	Elément bâti				19
	Ensemble bâti				20
	Elément bâti				21
	Elément bâti				22

PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007

PLU DE GRANS

Eléments patrimoniaux
identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

---

DOCUMENT DE REFERENCE	CLASSIFICATION *	CLASSIFICATION **	CLASSIFICATION *** ****	N°
INDEX 3/3 N° DE FICHES ET NIVEAU DE CLASSIFICATION				
 Elément bâti				23

PLU DE GRANS

Eléments patrimoniaux
identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

---

DOCUMENT DE REFERENCE	CARACTERISTIQUES
FICHIES EXEMPLE / CONTRE EXEMPLE	



RENOVATION DES OUVRANTS
«ACCEPTABLES »

EXEMPLE



MODIFICATION DE L'ASPECT DES OUVRANTS
A PROSCRIRE

CONTRE EXEMPLE



ENSEMBLE BÂTI
HOMOGENEITE A CONSERVER

EXEMPLE



VERANDA « PARASITE »
HETEROGENEITE A PROSCRIRE

CONTRE EXEMPLE

DOCUMENT DE REFERENCE	CARACTERISTIQUES	
FICHIES EXEMPLE / CONTRE EXEMPLE		
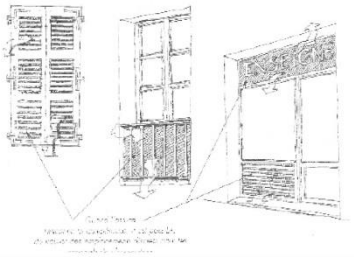	CLIMATISEUR NTEGRE A ENCOURAGER	EXEMPLE
	CLIMATISEUR ET RESEAU A PROSCRIRE	CONTRE EXEMPLE
	EXEMPLE DE CLOTURE TRADITIONNELLE A CONSERVER	EXEMPLE
	CLOTURE MACONNEE A PROSCRIRE	CONTRE EXEMPLE

DOCUMENT DE REFERENCE	CARACTERISTIQUES
FICHIES EXEMPLE / CONTRE EXEMPLE	

	PORTE DE GARAGE A CONSERVER	EXEMPLE
	PORTE DE GARAGE A PROSCRIRE	CONTRE EXEMPLE

	PORTE A CONSERVER	EXEMPLE
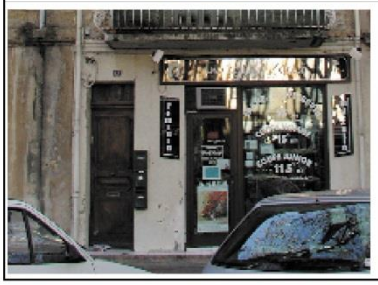	PORTE A PROSCRIRE	CONTRE EXEMPLE

PLU DE GRANS

Eléments patrimoniaux
identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

---

DOCUMENT DE REFERENCE LEXIQUE N° DE FICHES ET NIVEAU DE CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
	CORNICHE DENTICULÉE CORBEAUX MOULURÉS	4, 9,11, 13,16, 17, 24
	ORDONNANCEMENT A BANDEAUX	1, 6, 7, 8,11,14, 15, 25
	PILASTRE (ORDRE COLONAL)	1, 4, 9, 13, 16, 17, 19, 22
	JOINTS A REFENDS	1, 6, 11
	ALLEGE SCULPTEE	7, 13, 17
	SCULPTURE D'ENTABLEMENT FRISE EN BAS RELIEF	7, 13, 17
	CHAMBRANLE A CROSSETTE (CADRE MOULURE D'UNE BAIE)	1, 3, 6, 11, 12
	CHAMBRANLE DROIT (CADRE MOULURE D'UNE BAIE)	8,14,15, 16, 18, 23, 27, 29
	SCULPTURE D'ENTABLEMENT ORDRE IONIQUE	1, 4, 19
	SCULPTURE D'ENTABLEMENT ORDRE CORINTHIEN	9, 13, 17
	MOELLONS APPARENTS (DECROUTAGE DE L'ENDUIT) A PROSCRIRE	2, 3, 10, 12, 14, 18, 21

PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007



ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
1 à 3, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti	**	Bâtiment d'angle Chambranle à crossette Joints à refends Ordonnancement à bandeau	1

CONSTAT :

Façades ordonnancées à bandeaux et pilastres d'angle en ordres superposés.

Traitement du mur pignon.

Chambranle à crossette. Arcs et plates-bandes décorés.

Exemple de rez-de-chaussé hétéroclite sans unité.

Photo 1979



Photo 2006



PRECONISATION :

Revenir à une homogénéité de traitement.
Unification des façades :
-utilisation d'élements menuisés homogènes (volets, ouvrants, ...)
-homogénéité des couleurs ;
-traitement du rez-de-chaussée en continuité de la façade, seule la devanture commerciale peut se particulariser.

PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007 1

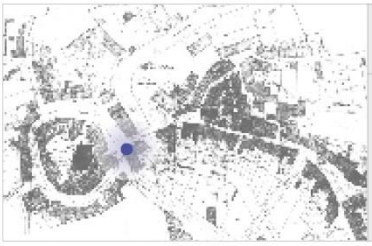

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
6, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti	* *	Bâtiment d'angle Moellons apparents Angle arrondi	2

CONSTAT :

Façades ordonnancées.

Angle arrondi appareillé.

Les murs en moellons étaient autrefois crépis.

Rajout d'éclairage public en angle.

Photo 1979



EXEMPLARITE :

Façade caractéristique du centre ancien malgrè le décroutage de l'enduit.

Photo 2006



PRECONISATION :

Proportion des ouvertures et équilibre de la composition à ne pas perturber.

Souhait : revenir à l'enduit frotassé fin originel.

PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007 2



ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
13, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti	*	Moellons non enduits	3

CONSTAT :

Façade non ordonnancée avec un traitement hétéroclite par superposition : enduit/ moellons apparents /pierres de tailles.

Exemple de rez-de-chaussée hétéroclite sans unité.

PRECONISATION :

Revenir à une homogénéité de traitement.
Unification des façades :
- utilisation d'élements menuisés homogènes (volets, ouvrants, ...)
- homogénéité des couleurs
- integration du climatiseur
- integration des enseignes.



Photo 2006

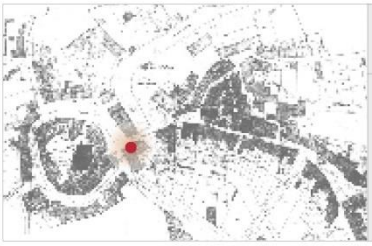

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
8, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti	***	Façade homogène Pilastre Corniche denticulée Sculpture d'entablement	4

CONSTAT :

Façade avec ordre colonal et pilastres ioniques.

Corniche et corbeau moulurés.

EXEMPLARITE :

Ravalement de façade contestable.

PRECONISATION :

Façade à préserver, caractéristique des ornementations.

Reprendre le traitement de la façade :

-brossage général.

-unification par deux couches de lazures minérales.

Photo 1979



Photo 2006



PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007 4

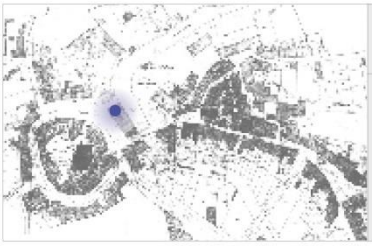

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
4-34, cours Pelletan Zone : UA	Espace public	* *	Espace public Fontaine	5

CONSTAT :

Traitement de l'espace public de qualité Face A et à proscrire Face B.
Face A : mise en valeur d'une fontaine avec un sol pavé.
Face B : occupation excessive de l'espace public (encombrements et obstacles rendant le trottoir impraticable).

PRECONISATION :

Traitement unitaire de l'espace public avec interdiction d'investir et d'occuper individuellement l'espace.







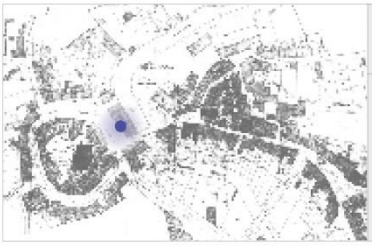

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
18, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti	* *	Façade homogène Ordonnancement à bandeau Joints à refends Chambranle à crossette	6

CONSTAT :

Façade à joints à refends.

Chambranle à crossette.

Plates-bandes décorées.

EXEMPLARITE :

Qualité d'unité de façade.

PRECONISATION :

Conservation du traitement et de l'unité de couleur.

Rénovation de façade par simple lavage et peinture minérale.

Photo 1979



Photo 2006

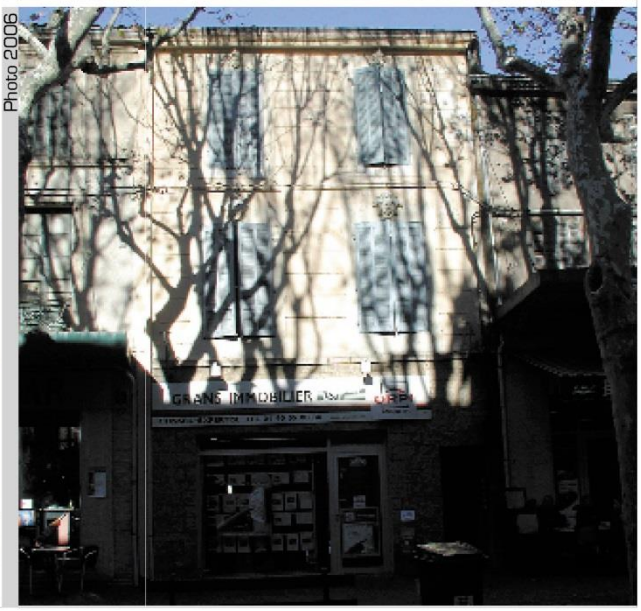



ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
29, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti	***	Ordonnancement à bandeau Décor de la porte et des allèges	7

CONSTAT :

Façade ordonnancée à bandeaux.

Décor remarquable de l'encadrement de la porte, des allèges et des frises.

Forte érosion des pierres de sousbassement.

EXEMPLARITE :

Qualité du traitement de la modénature.

PRECONISATION :

Reprendre le traitement de la façade :

-brossage général.

-unification par deux couches de lazures minérales.

Reprise du soubassement à l'enduit spécifique chargé en poudre de pierre.

Photo 1979



Photo 2006

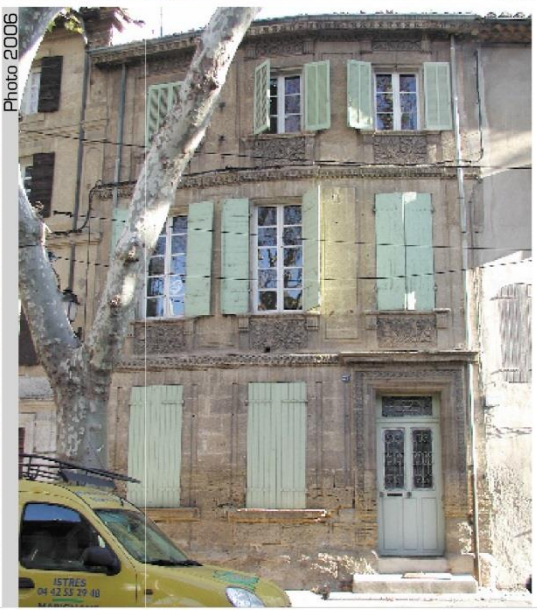

PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007 7

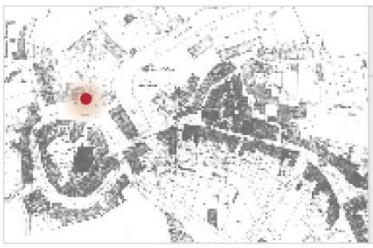

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
34, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti Maison bourgeoise	***	Ordonnancement à bandeau Porte/volet bois Meniserie bois Ferronerie	8

CONSTAT :

Façade ordonnancée à bandeaux.
Porte centrale à décor architecturé.

EXEMPLARITE :

Caractéristique de la maison bourgeoise.
Façade remarquable symbole de la hiérarchie par niveaux.

PRECONISATION :

Restauration fine à prévoir.
Reprises partielles et lazures minérales.
Préserver l'unité de façade.

Photo 1979





Photo 2006



PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007 8

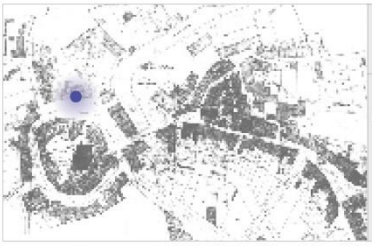

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
36- 38, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti Maison bourgeoise	* *	Corniche-denticules Frise d'entablement sculptée de bas reliefs, Pilastres ioniques	9

CONSTAT :

Façade avec ordre colonal de pilastres sans logique de composition.
A l'origne, enduit frotassé fin sur l'ensemble.
Traitement particulier de la corniche.

EXEMPLARITE :

Composition remarquable de la frise et de la corniche.

Le ravalement de façade a tenu compte des éléments de modénature existants.

L'enduit a volontairement été limité afin de concerver la mise en valeur des particularités.

Photo 1979



Photo 2006



PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007 9



ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
49, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti Maison bourgeoise Fontaine	***	Bâtiment d'angle Corniche-denticules Ordonnancement à bandeaux Joints à refends Arcs décorés	10

CONSTAT :

Les murs en moellons étaient autrefois crépis.

EXEMPLARITE :

Façade caractéristique du centre ancien malgrès le décroutage de l'enduit.

PRECONISATION :

Souhait : revenir à l'enduit frotassé fin originel.

Photo 1979



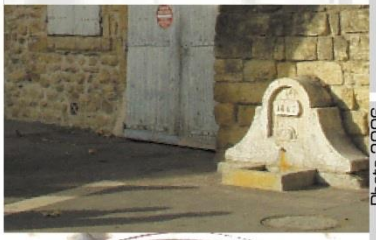

Photo 2006







ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
52- 54, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti Maison bourgeoise	**	Bâtiment d'angle Corniche-denticules Ordonnancement à bandeaux Joints à refends Arcs décorés	11

CONSTAT :

Façades ordonnancées à bandeaux.
Joints à refends.
Alternance de baies rectangulaires et segmentaires.
Chambranles à crossettes. Parement des arcs décorés.

EXEMPLARITE :

Bon équilibre de la composition.
Mauvaise rehabilitation des ouvrants.

PRECONISATION :

Lavage de la façade à eau présurisée.

Reprise partielle.

Lazures minérales.

Reprise des menuiseries avec impostes fixes vitrées.

Photo 1979



Photo 2006



PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007 11



ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
68, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti Maison bourgeoise	*	Bâtiment d'angle Corniche-denticules Ordonnancement à bandeaux Joints à refends Arcs décorés	12

CONSTAT :

Le decroutage est en totale rupture avec l'esprit de la façade.

EXEMPLARITE :

A proscrire.

PRECONISATION :

Reprendre avec un enduit frotassé fin.
Modifier la porte du garage.

Photo 2006



Photo 2006





ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
78, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti	***	Bâtiment remarquable Corniche-denticules Pilastres Sculpture d'entablement	13

CONSTAT :

Façade de la maison Teissier archétype des façades Gransoises du XIXème ordonnancées avec un ordre colonal de pilastres (inachevée).

Décor sculpté des allèges.

Déséquilibre de la façade provoqué par le traitement de l'entrée de la maison mitoyenne.

Photo 1979



EXEMPLARITE :

Qualité d'ordonnancement et d'appareillage.

Photo 2006



PRECONISATION :

Reprendre le traitement de la façade :
-brossage général.
-unification par deux couches de lazures minérales.

Attention à la vampirisation des pieds de façades par des éléments privés empiétant sur le domaine public.

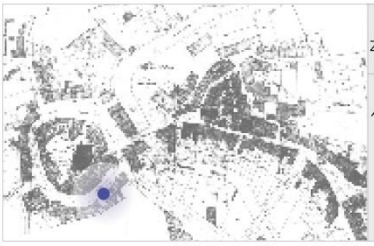

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
102, cours Pelletan Zone : UA	Elément bâti	**	Bâtiment remarquable Ordonnancement à bandeau Moellons apparents	14

CONSTAT :

Façade ordonnancée à bandeaux. Fronton galbé cachant les versants de la toiture. Porte à embrasement extérieur concave.
Les murs en moellons étaient autrefois crépis.
Rajout d'éclairage public en angle.
Modification des ouvertures en RDC.

EXEMPLARITE :

Qualité d'ordonnancement et originalité de la façade.

PRECONISATION :

Equilibre de la composition à ne pas perturber.
Souhait : revenir à l'enduit frotassé fin originel.
Revenir au percement d'origine.

Photo 1979





Photo 2006



PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007 14

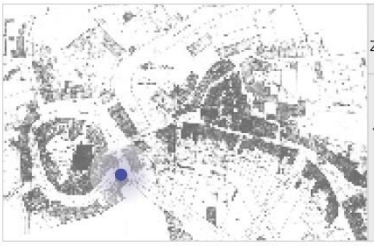

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
108, cours Pelletan Zone : UA	Elnsemble bâti	* *	Corniche-denticules Frise d'entablement sculptée de bas reliefs Pilastres ioniques	15

CONSTAT :

Façade ordonnancée à bandeaux, deux portes à décor architecturé.

PRECONISATION :

Ravalement par lavage et lazure minérale.
Revenir à l'enduit frotassé fin d'origine

Photo 1979



Photo 2006



PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007 15

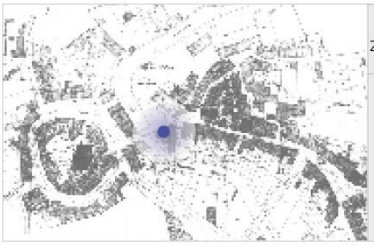

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
8, Place Fontaine d'Or Zone : UA	Elément bâti Maison bourgeoise	**	Corniche-denticules Frise d'entablement sculptée de bas reliefs Pilastres ioniques Ferronerie	16

CONSTAT :

Façade avec un ordre colonal. Pilastres, baies et corniches.

EXEMPLARITE :

Qualité d'ornementation

PRECONISATION :

Conservation de l'unité de façade.

Objectif : retrouver un traitement unitaire du soubassement (façade rez-de-chaussée).

Photo 1979



Photo 2006



PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007 16

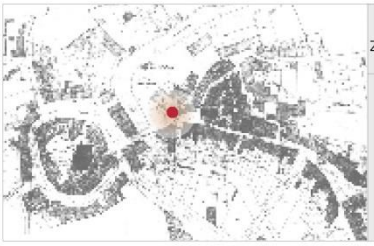

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
Place Jean Jaures Zone : UA	Elément bâti	***	Bâti. remarquable Pilastre, Allèges sculptées Corniche denticulée Frise en bas relief Sculpture d'entablement	17

CONSTAT :

Façades ordonnancées avec grande richesse ornementale. Pilastres ioniques et chorintiens, remarquables et décors d'encadrement d'allèges et de frises

EXEMPLARITE :

Qualité de modénature et d'équilibre de la composition à ne pas perturber.
Les RDC doivent comporter des éléments amovibles.

Photo 1979







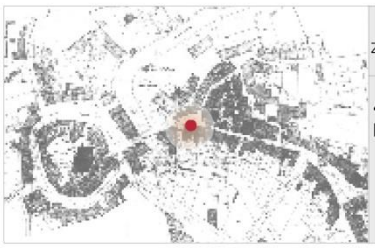

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
4, Place de la Fontaine d'Or Zone : UA	Elément bâti	***	Bâtiment remarquable Moellons apparents Porte sculptée	18

CONSTAT :

Façades ordonnancées avec une belle unité de percements par niveau.

Les murs en moellons étaient autrefois crépis.

Grande richesse des menuiseries et ferroneries.

PRECONISATION :

Simplicité et équilibre de la composition à ne pas perturber.

Souhait : revenir à l'enduit frotassé fin originel.

Photo 1979





Photo 2006



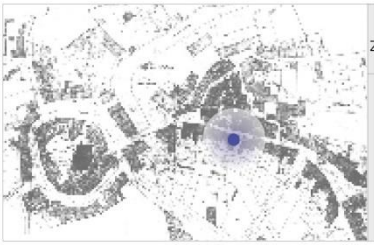

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
Rue du Pasteur Zone : UA	Elément bâti	**	Clôture Pilastre Ordre ionique	19

CONSTAT :

Portique de jardin.
Ordonnancement colonal à pilastres ioniques.

EXEMPLARITE :

Traitement remarquable de continuité du front bâti.

PRECONISATION :

Redonner de la coherence à l'ensemble en :
- recréant les 4 portiques ;
- recréant une cloture en serrurie metallique.

Photo 1979



Photo 2006





ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
R u e Pasteur Zone : UA	Ensemble bâti	*	Ensemble remarquable	20

CONSTAT :

Alignement altimétrique des frises de génoise.
Respect du gabarit en R+2 des bâtis.

EXEMPLARITE :

Equilibre de l'ordonnancement.

PRECONISATION :

Revenir à une tonalité en rapport avec l'ensemble bâti.
Conserver le gabarit d'ensemble.





PLU GRANS / article 11 / Annexe 01 - Février 2007 20

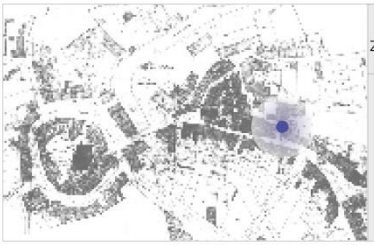

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
Rue des moulin Zone : UA	Elément bâti	* *	Bâtiment remarquable Moellons apparents	21

CONSTAT :

Façade crépie décorée de symboles maçonniques.
Banc de l'époque des rocailleurs.

EXEMPLARITE :

Qualité du traitement de surface.
Originalité historique.

PRECONISATION :

Conservation du décor en étage.
Réalisation d'un enduit frotassé fin en RDC.
Conservation des encadrements d'ouverture.

Photo 1979

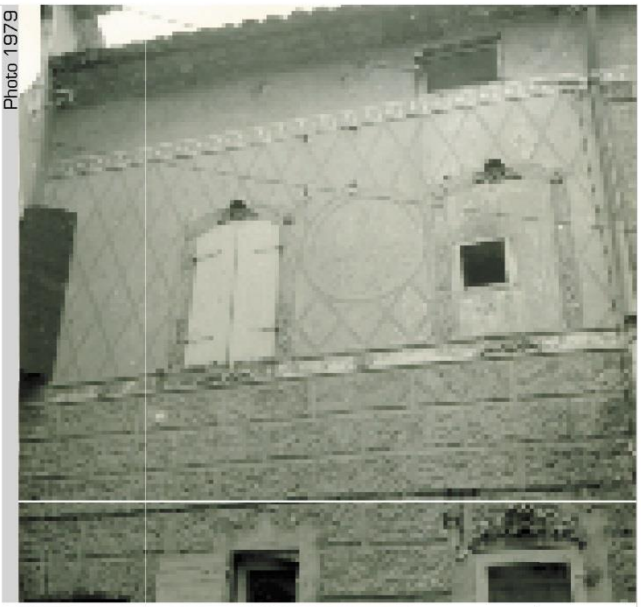

Photo 2006



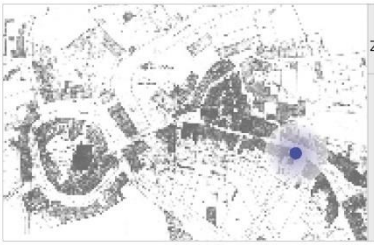

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
Rue Pasteur Zone : UA	Elément bâti	* *	Bâtiment remarquable Pilastre	22

CONSTAT :

Façade avec un ordre colonal de pilastres

EXEMPLARITE :

Qualité d'ordonnancement et d'appareillage.

PRECONISATION :

Conservation de la modenature.
Ravalement par nettoyage et lazure minérale.

Photo 1979



Photo 2006



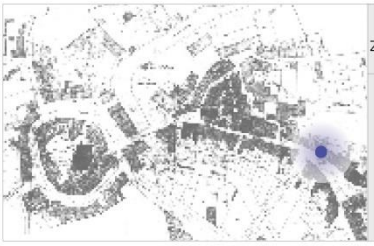

ADRESSE ZONE DU PLU	CATEGORIE	CLASSIFICATION	MOT-CLEF/LEXIQUE	N°
3, rue Aristide Briand Zone : UA	Elément bâti	* *	Bâtiment remarquable	23

CONSTAT :

Façade ordonnancée à bandeau. Linteaux décorés. Porte charretière au premier niveau.

EXEMPLARITE :

Préservation de la voute existante de la porte charretière. Adaptation correcte du percement en RDC.

PRECONISATION :

Conservation de la modenature mais retour à une polychromie en accord avec l'esprit général de la commune.

Photo 1979



Photo 2006



PLU DE GRANS

Eléments patrimoniaux
identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

---

ELEMENTS DU PATRIMOINE

BATI

(liste complémentaire)

N°s 24 à 46

N° 24 - LE GRAND LAVOIR

Localisation : Place Jean Jaurès

Commentaire:
La construction du « Grand Lavoir » s'inscrit dans l'élan donnée par Victor Jauffret dans il fit rentrer Grans dans le XX siècle. Ce lavoir est un bel exemple de fonctionnalisme architectural, murs d'appui en pierres de Grans, soutenant une charpente métallique novatrice qui ne manque pas d'élégance. Cet édifice a été utilisé jusqu'à sa transformation en salles des fête dans les années 70.





Source : Grans d'hier et d'aujourd'hui

N° 25 - LE CHATEAU DU VALLON

Localisation : Angle entre le chemin du Micocoulier et la rue de la Sauge

Commentaire:

Le château de Vallon a été construit en 1797 dans le style néoclassique. Vendu et acheté plusieurs fois, il a régné sur un parc domanial de 11 hectares. Il est occupé maintenant par un vaste lotissement qui a pris son nom.



Source : Grans d'hier et d'aujourd'hui



Source : Grans d'hier et d'aujourd'hui

N° 26 - LA MAIRIE DE GRANS

Localisation : Boulevard Victor Jauffret

Commentaire :
Edifié en 1887-1888, la Mairie de Grans est l'œuvre de la 3ème république. Un avant corps central à trois travées se détache des ailes latérales. Un discret bandeau mouluré lie l'ensemble sous la large corniche à console, signe de l'autorité des édiles.



Source : grans.fr



Source : Grans d'hier et d'aujourd'hui

N° 27 - LA JASSE DU PAPE

Localisation : lieudit Camproulès

Commentaire :
Datant du XVII siècle, La Jasse du Pape est une construction de pierres sèches et constitue un élément caractéristique du patrimoine rural. Ce bâtiment a commencé à être restauré en 2012 une équipe de l'APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale).



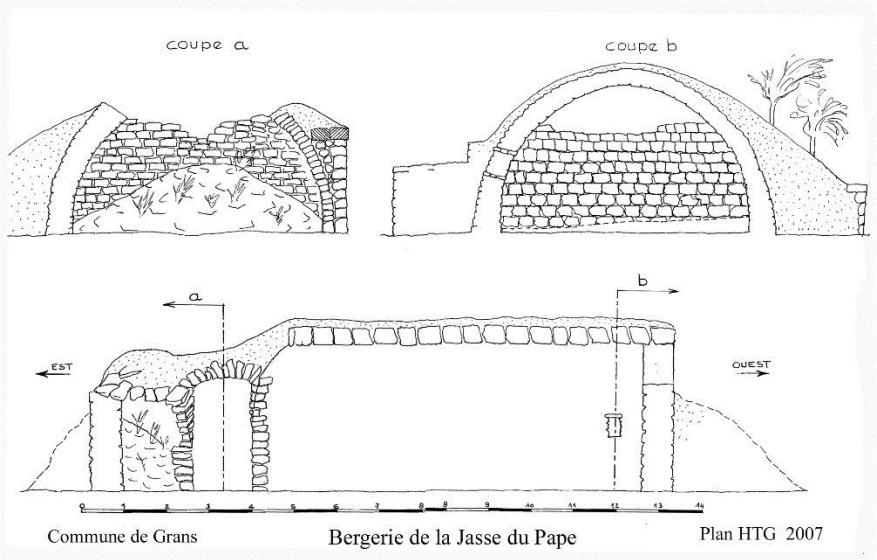

Source : histoire-traditio-grans.com

N° 28 - L'ANCIENNE GARE

Localisation : Avenue de la gare

Commentaire :
La ligne secondaire du PLM, ouverte en 1873, fait entrer Grans dans l'espace ferroviaire français avec 4 arrêts quotidiens très fréquentés. Le train s'est arrêté la dernière fois à Grans le 6 mars 1965. Aujourd'hui désaffectée, elle est habitée par des particuliers.



Source : Grans d'hier et d'aujourd'hui



Source : Grans d'hier et d'aujourd'hui

N° 29 - LE MOULIN A HUILE DE BONFILHON

Localisation : Rue des moulins

Commentaire:
Le moulin a été construite en deux temps ; une partie au 18ème siècle et une deuxième au 19eme siècle. Toujours en activité, les clients viennent récupérer le nectar sortant de leurs presses faite de granit.





Source : oleigest.com

N° 30 - LE CENTRE SOCIO CULTUREL PABLO NERUDA

Localisation : Impasse la glacière

Commentaire:
Ce bâtiment fut tour à tour un moulin, une scierie, un bâtiment d'usinage de précision et enfin il est devenu un centre socio culturel qui a pris le nom d'un poète chilien : Pablo Neruda.



Source : Entre Touloubre et Crau

N° 31- LA FONTAINE DE LA LAICITE

Localisation : Devant la mairie

Commentaire:
Cette fontaine a été inaugurée en Décembre 2009, jour de l'anniversaire de la loi 1905 qui fixait le cadre de la séparation des Eglises et de l'Etat.

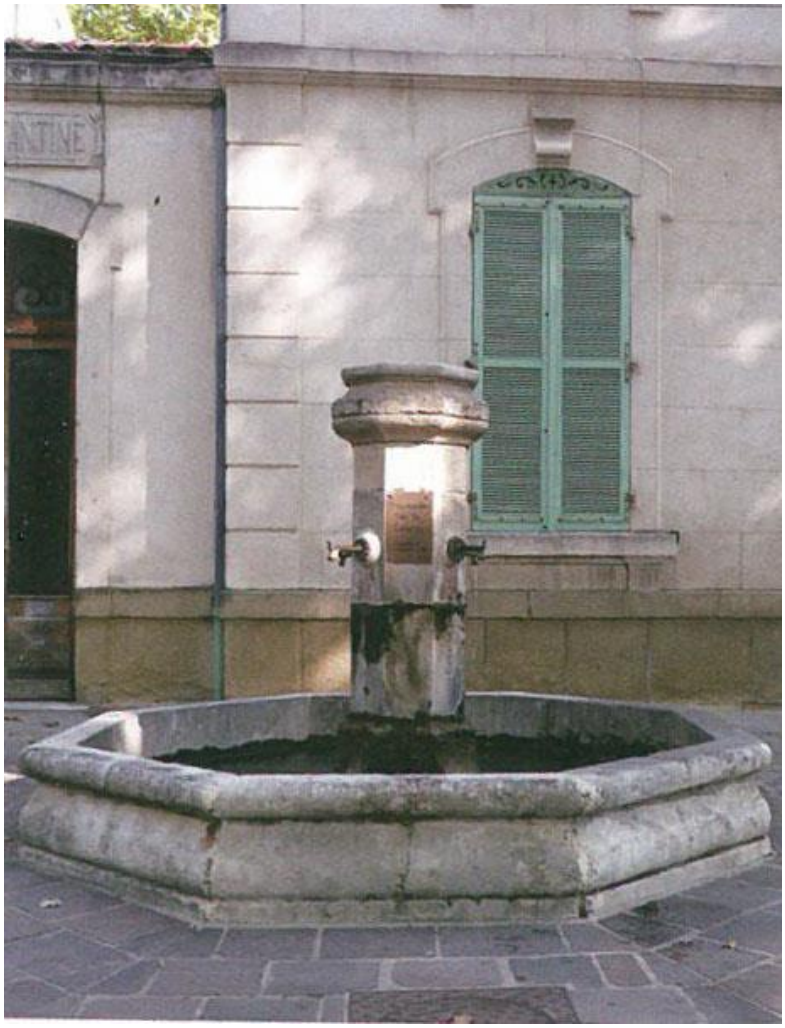

Source : Grans d'hier et d'aujourd'hui

N° 32 - LA FONTAINE MARY-ROSE

Localisation : Parc Fontaine Mary-Rose

Commentaire:
Elle s'appelait « source de la Canebière », du nom du quartier en lisière de Crau. La muse de l'amour et de la poésie vint lui donner un autre nom. En 1910, le jeune Auguste Saurel tomba amoureux de Marie-Rose qu'il rencontra à la sortie de la messe. La fée de l'amour les amena sur le lieu privilégié de la fontaine qui, dès lors, trouva son nom : la Fontaine Mary-Rose.



Source : flickr.com

N° 33 - LA FONTAINE PLACE SAINTE ANNE

Localisation : Cours Camille Pelletan, à l'entrée du passage voûté de la place sainte Anne, face à route de Lançon

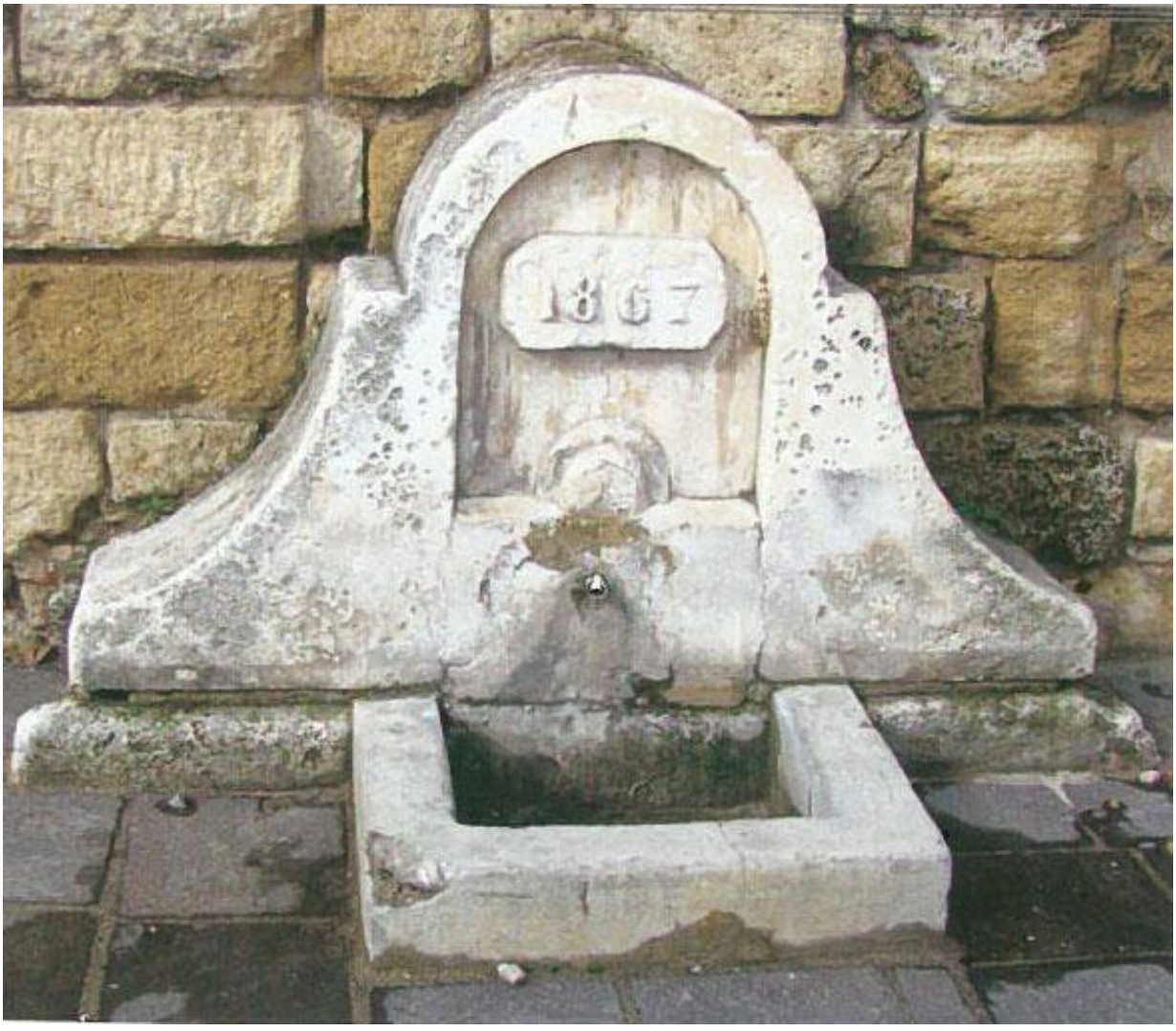

Source : Grans d'hier et d'aujourd'hui

N° 34 - LA FONTAINE ANDRETTE

Localisation : n°94 D70E

Commentaire:
Andrette Fauchier aimait son village et son village le lui rendait bien. Les plus anciens se souviennent encore de son tempérament affable et avenant qui, souvent autour de cette fontaine, réjouissait son voisinage de la rue Auguste Saurel.

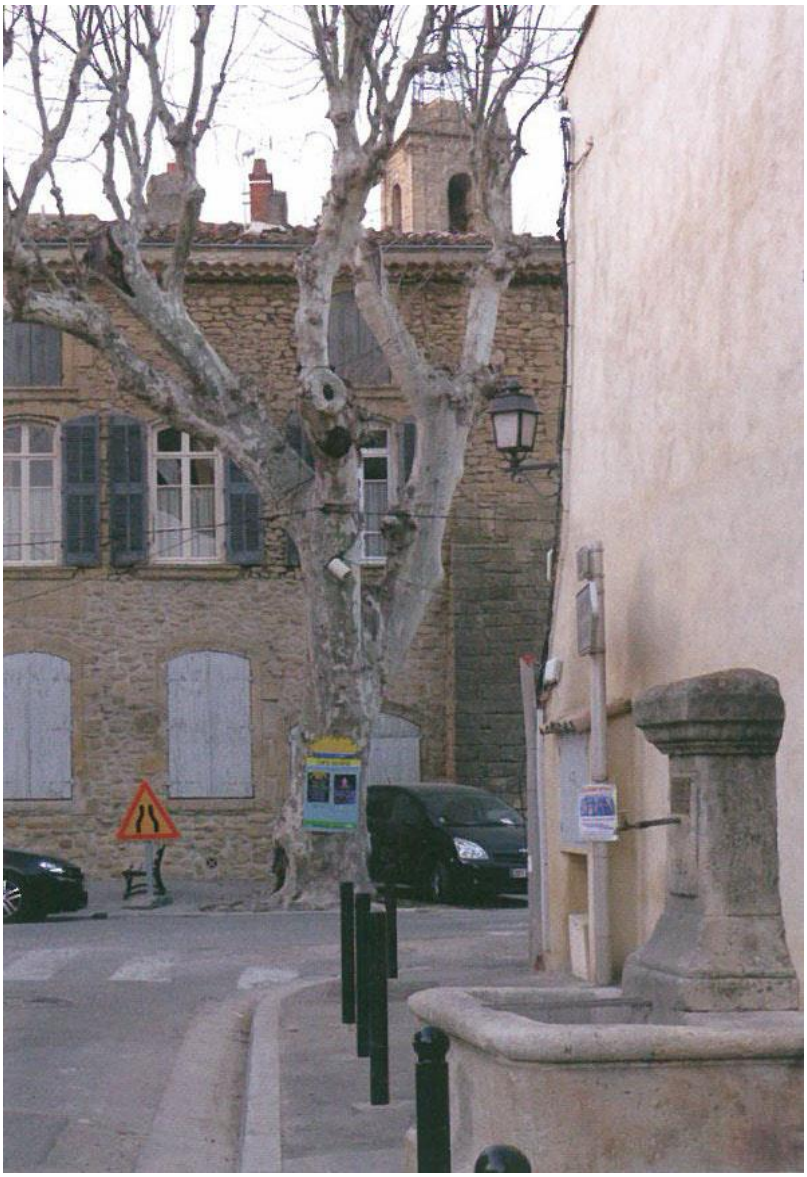

Source : Grans d'hier et d'aujourd'hui

N° 35 - *LA FONTAINE MARIGNY*

Localisation : Adossée au bar « le Marigny » (ancien bar du Commerce)

Commentaire:



Source : Entre Crau et Touloubre

N° 36 - LA FONTAINE D'OR

Localisation : carrefour de la D16 et rue Aristide Briand

Commentaire:



Source : Entre Crau et Touloubre

N° 37 - FONTAINE DES MOULINS

Localisation : Rue des moulins

Commentaire:



Source : Entre Crau et Touloubre

N° 38- LA GRANDE FONTAINE (PETIT LAVOIR)

Localisation : Rue Aristide Briand – Place de la Grande Fontaine

Commentaire:

Ce lavoir datant du XIXè siècle, est alimenté par une source que les habitants continuent d'apprécier. Ce toit à 2 pentes soutenu par 4 piliers de pierre de taille, il présente 3 bassins à même le sol : 2 rinçoirs alimentés par 3 fontaines et un lavoir. Les barres d'égouttage ont disparu. De larges margelles usées entourent l'ensemble. Une date gravée dans le ciment confirme une rénovation en 1969



Source : Entre Crau et Touloubre

N° 39 - L'ANCIEN CHATEAU D'EAU dit « LA MARMITE RENVERSEE »

Localisation : Chemin des Arènes

Commentaire:
Fait de béton et de pierres cet ancien château d'eau à une forme originale faisant penser à une marmite renversée.



Source : Grans d'hier et d'aujourd'hui

N° 40- CALVAIRE DU MAS DU NEGRE

Localisation : Au carrefour de l'impasse des Couloubriers et du chemin des olivers

Commentaire : ----------



Source : Grans Entre Crau et Touloubre

N° 41 - CALVAIRE DES AIRES DE CRAU

Localisation : Avenue Delavouet à côté du n° 223

Commentaire : ----------

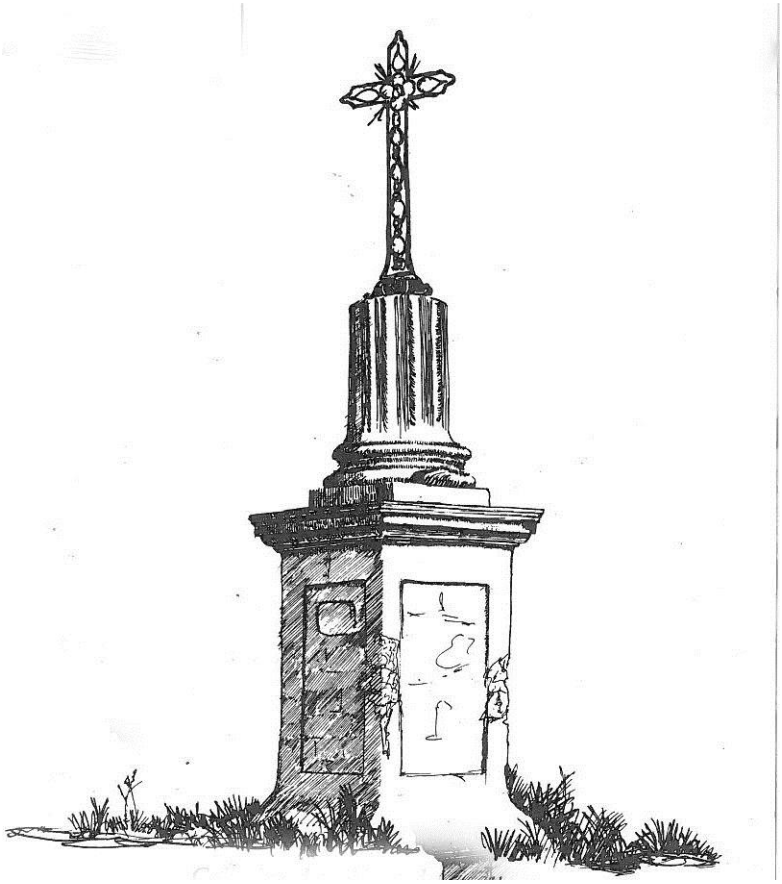

Source : Grans Entre Crau et Touloubre

N° 42 - CALVAIRE DE LA MERE DE DIEU

Localisation : D16 en face de la fontaine d'or

Commentaire: ----------

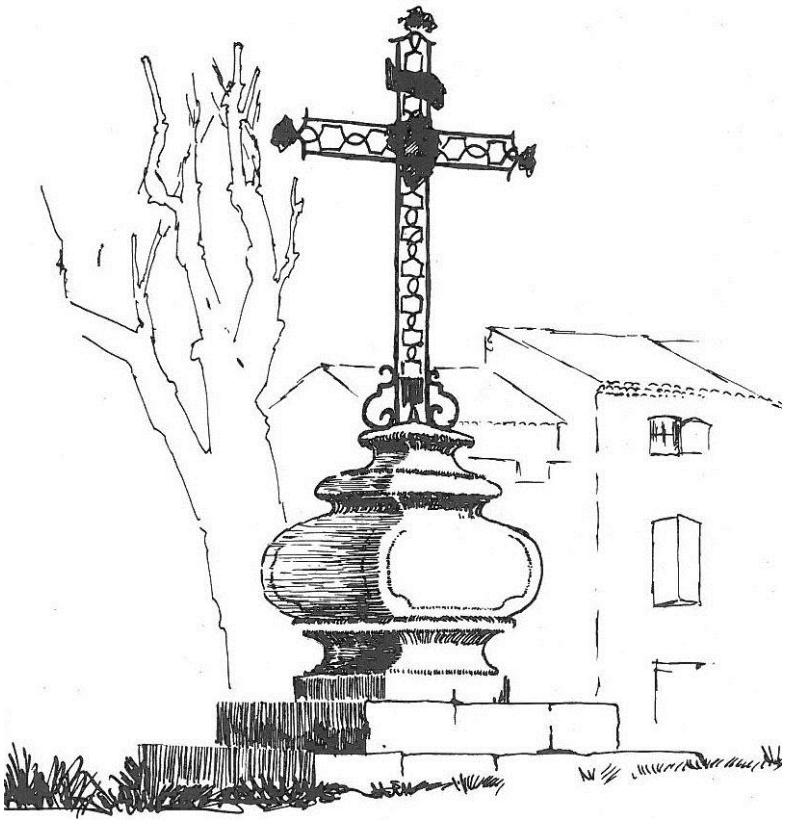

N° 43 - LA CROIX DE CALLAMAND

Localisation : Sur la D19 entre la voie ferrée et le D69

Commentaire: ----------



Source : Grans Entre Crau et Touloubre

N° 44 - CHAPELLE SAINT MICHEL

Localisation : Cimetière de grans

Commentaire:

La chapelle est de facture simple, orientée Ouest/Est, coiffée en façade d'un clocher simple avec sa cloche. Les crépis ont été refaits et quelques pierres apparentes, disposées en harpe, agrémentent les pignons. La toiture est parfaite. A l'arrière, se trouve un corps de bâtiment qui devait être la sacristie. Une statuette de la Vierge se niche au-dessus de la porte.



Source : petit-patrimoine.com

N° 45 - CHAPELLE MERE DE DIEU (chapelle Sainte Anne)

Localisation : rue Aristide Brian entre 37 et 37bis

Commentaire:

Le portail de la chapelle Sainte Anne (17e siècle) est d'inspiration Maniériste, conjuguant des éléments appartenant au répertoire ornemental (pilastres, fronton, rinceaux) associés sans respect des normes architectoniques classiques.

Le clocher fortifié avec campanile, décentré par rapport à l'axe de l'église, est daté de 1664. Il est construit en pierre de Calissanne.



N° 46 - CHAPELLE SAINT GEORGES

Localisation : Croisée de la D19 et D70

Commentaire:

Depuis la nuit des temps, Saint Georges est le Saint Patron de Grans et des cavaliers. La chapelle Saint Georges des Champs (la bien nommée) est un bijou du XIIème siècle, de style roman, l'intérieur de la chapelle offre une succession d'arceaux séparés par des intervalles de même largeur. Le sanctuaire est arrondi, un calvaire daté de 1671 s'élevait devant l'entrée, côté ouest.



Source : petit patrimoine.com

PLU DE GRANS

Eléments patrimoniaux
identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

---

ELEMENTS REMARQUABLES DU PATRIMOINE PAYSAGER

N° 1 - ALIGNEMENT D'ARBRES ROUTE DE SALON

Localisation : De la RD16 jusqu'au centre ancien

Commentaire: Platane commun, *Platanus x acerifolia*



N°2 - MAIL D'ARBRES

Localisation : Place Jean Jaurès

Commentaire : Platane commun, *Platanus x acerifolia*



N°3 - ALIGNEMENT COURONNE DU CENTRE ANCIEN

Localisation : RD70E

Commentaire: Platane commun, *Platanus x acerifolia*



N°4 - ALIGNEMENT D'ARBRES

Localisation : Avenue du Mas Felipe Delavouet

Commentaire : Platane commun, *Platanus x acerifolia*



N°5 - ALIGNEMENT D'ARBRES

Localisation : Place du Foirail

Commentaire: Peuplier noir, *Populus nigra*



N°6 - MICOCOULIER

Localisation : Campagne Saint Jouanne, parcelle 24 angle nord-ouest

Commentaire: Micocoulier (Celtis australis) d'une circonférence de 3.75m et d'une hauteur de 18m, il se trouve en face d'une grande porte portant l'inscription « St Jouanne 1928 GJ »



N°7 - PLATANE, Platanus x acerifolia

Localisation : Chemin des Arènes, parcelle 117 angle sud-ouest

Commentaire: Platane (Platanus x acerifolia) d'une circonférence de 4.40 et d'une hauteur de 27m, il jouxte une grange accolée à un cabanon daté en linteau de 1905.



N°8 - GROUPE DE TROIS PLATANES

Localisation : 21 rue de l'Enclos, parcelle 237 extrémité nord-est

Commentaire: Groupe de trois platanes (Platanus x acerifolia) d'une circonférence de 3.75, 2.76 et 2.60m et d'une hauteur de 28m sont les derniers témoins de la majestueuse allée cavalière ayant constitué l'entrée du domaine de l'Enclos.



N°9 - MICOCOULIER

Localisation : Domaine de Petite, entre les parcelles 480 et 484 à leurs extrémités sud

Commentaire: Micocoulier (Celtis australis) d'une circonférence de 3.75m et une hauteur de 20m.



N°10 - CHENE VERT

Localisation : « la Ménarde » avenue André Humbrecht

Commentaire: Chêne vert (Quercus ilex) au fût tripode d'une circonférence des deux troncs accolés 3.53m et d'une hauteur de 19m.



N°11 - PLATANE, Platanus x acerifolia

Localisation : Domaine Saint Charles, parcelle 888 extrémité sud-ouest

Commentaire: Platane (Platanus x acerifolia)D'une circonférence de 4.83m et d'une hauteur de 32m.



N°12 - CHENES BLANCS

Localisation : Regarde-venir, parcelle 1825 angle nord-ouest

Commentaire: Groupe de 2 chênes blanc (Quercus alba) d'une circonférence de 3.80m et 3.15m et d'une hauteur de 28m.

